



Convention fiscale européenne

Par **Martine Colombu**, le **27/12/2009** à **13:55**

Bonjour,rrnrnJe suis allemande, avec nationalité française et résidence en Espagne. Je possède un appartement à Paris que je donne en location, ceci sont mes revenus principaux. Je reçois une toute petite retraite.rrnrnMa question est la suivante : rnrnDans quel pays dois je déclarer les revenus de la location et ma petite retraite ?rnrnDois- je faire une déclaration des revenus foncières + la retraite en France ?rnrnOu dois je faire une déclaration séparée, revenus foncières en France, pension en Espagne ?rnrnOu dois-je tout déclarer en Espagne ?rnrnMerci de votre réponse

Martine Colombu